

Face aux enjeux économiques et politique, l'organisation touristique française évolue et se modernise (nouvelle carte régionale, transformation des structures Régionales de tourisme et évolution de leurs missions). La forte croissance de la demande mondiale et la nécessité d'adapter l'offre aux nouvelles attentes nous oblige à fédérer les acteurs institutionnels et privés pour optimiser nos investissements, nos actions et notre promotion.

Destination Régions, Fédération française des organismes Régionaux de tourisme, doit s'adapter à cette évolution en proposant à ses adhérents des prestations et des services qui leur sont adaptés tout en maintenant l'essentiel de sa mission de représentation et d'influence.

Certaines missions peuvent être portées collectivement avec les autres fédérations.

Les services de Destination Régions sont de deux natures :

- des **prestations intégrées** qui correspondent à la mission de représentation, de lobbying et d'échanges d'expériences et d'accompagnement (juridique, observation, RH) faisant partie intégrante des missions de la Fédération.
- des **prestations complémentaires** qui correspondent à des besoins formulés par les adhérents, conçus, préparés et mis en œuvre par la Fédération, mais nécessitant une participation financière optionnelle de la cotisation (formations, opérations presse et de relations publiques, achats groupés...)

I. PRESTATIONS INTEGREES

I.1 REPRESENTATION ET LOBBYING AUPRES

- des **interlocuteurs institutionnels** tels que les Ministères de l'Europe et des affaires étrangères et de l'Economie et des Finances, Atout France, des parlementaires, du conseil économique et social ;
- des **partenaires territoriaux** (Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires, métropoles et intercommunalités) et au sein de la Confédération nationale du tourisme, dans le but d'accentuer la complémentarité entre les différents échelons.
- de la **commission « tourisme » de Régions de France** ;

- des **acteurs de l'observation** (Insee, Dge, Atout France, Banque de France) avec les observatoires Régionaux ;
- des **fédérations et représentations professionnelles** ;
- des **instances paritaires** de la branche professionnelle des organismes de tourisme ;
- des **ateliers** et des **chantiers** de structuration et de développement de l'offre et des filières ;

L'ensemble de ces dialogues et de ces représentations font l'objet de synthèses et d'avis diffusés par Destination Régions à l'ensemble de ses adhérents.

► *Finalité* : faire reconnaître l'échelon Régional du tourisme comme incontournable auprès des partenaires nationaux et Destination Régions comme leur interlocuteur privilégié.

I.2. VEILLE, RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

- **alerte et rédaction** de notes sur l'actualité touristique étayées d'analyses et recommandations pertinentes permettant aux Régions d'anticiper et de mettre en œuvre des actions adaptées ;
- accès à une **base documentaire** : outils de gestion RH, actualités de la convention collective, données agrégées sur les adhérents ;
- accès à un **forum d'échanges** et à un **service d'assistance juridique**.

► *Finalité* : se positionner auprès des adhérents comme le centre d'informations, d'analyses et de recommandations sur leurs structures et leurs métiers.

I.3. COMMUNICATION AUTOUR DE DONNEES CLEFS

- identification de **besoins de données ou d'analyse partagés**, réalisation de tableaux de bord et d'études mutualisées, à partir d'éléments fournis par les CRT ;
- communication conjointe **des adhérents autour des données touristiques**, en termes de fréquentation, de consommation et d'évolution prospective ;

► *Finalité* : devenir un lieu de consolidation et de communication des données régionales harmonisées.

I.4. LIEU D'ECHANGES D'EXPERIENCE ET NOUVELLES PRATIQUES

Organisation de **commissions thématiques** pour favoriser l'échange d'expériences, mettre en avant les projets innovants et initier des projets communs.

► *Finalité* : accompagner les adhérents dans l'évolution de leurs métiers et la valorisation de leur expertise.

I.5. PLATEFORME EUROPEENNE

- **accompagnement des adhérents** porteurs de projet susceptibles d'obtenir des financements européens par le cabinet Euralia ;
- établir un **benchmark des destinations européennes** partenaires/concurrentes ;
- entrer en relation avec les **réseaux européens**, similaires à ceux des CRT.

► *Finalité* : impulser au sein du réseau des CRT un véritable réflexe européen.

II. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

II.1. INITIATION ET COORDINATION D' ACTIONS COMMUNES

- **opérations presse et influenceurs** au niveau national ;
- **opérations de relations publiques** (exemple : soirée « Bienvenue en France », proposé conjointement avec le Ministère des Affaires Etrangères en direction des milieux diplomatiques).

► *Finalité* : offrir une visibilité et une cohérence plus importantes des destinations Régionales au niveau national.

II.2. ACHATS GROUPES

- **données d'observation** (Insee, Forwardkeys, Travelsat...) ;
- prestations de **service mutualisées** sur des sujets intéressant plusieurs CRT (analyse juridique, location de voitures pour les voyages de presse...)

► *Finalité* : permettre aux adhérents de véritables économies d'échelle.

II.3. FORMATION

L'adhésion à Destination Régions permet l'accès à des **formations conçues sur-mesure et proposées à un tarif négocié**.

Ce plan de formations est construit en partenariat avec le CFPJ et l'EFE, mais aussi avec d'autres prestataires extérieurs selon les besoins exprimés par les adhérents.

Il permet de faire des économies d'au moins 50% sur le prix public.

Exemples : via la Fédération, la participation à la formation « prendre la parole en public » de 2 jours (sur la base de 10 participants) coûte 444 € TTC par personne (au lieu de 1704 € TTC en direct).

II.4. ORGANISATION DE SEMINAIRES SUR DES THEMATIQUES FORTES ET INNOVANTES

Ces séminaires, journées d'études et petits déjeuner permettront de travailler sur des **thématiques à forts enjeux stratégiques et politiques** tels que la connectivité, la mobilité, la promotion internationale et nationale, les acteurs du numérique, le patrimoine et le tourisme régional, le positionnement marketing territorial, etc.

Des intervenants extérieurs (spécialistes de la thématique, élus ou professionnels) seront invités à intervenir.

Ces séminaires et tables rondes feront l'objet de demande de participation financière. L'objectif est d'en réaliser trois par an.

► *Finalité* : être proactif sur les thématiques émergentes et innovantes du secteur.

II.5. MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LES RENDEZ-VOUS PARISIENS DES ADHERENTS

- Une **salle de réunion** de 20 places
- Un **bureau**

(Cette mise à disposition de locaux reste gratuite sauf en cas de demandes spéciales comme plateaux repas, boissons, secrétariat, etc.)

► *Finalité* : faire de Destination Régions le point de rencontre des acteurs du tourisme Régionaux.

NOTA BENE :

1/ Seuls les membres de Destination Régions à jour de leur cotisation peuvent bénéficier des services intégrés.

2/ L'adhésion à Destination Régions donne accès aux services complémentaires.

3/ Chacun des services complémentaires fera l'objet d'un budget prévisionnel et d'une facturation adaptée, à répartir en fonction du nombre des participants (exemple de l'événement presse).